

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2030 DE LA MRC D'ARGENTEUIL
RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNÉE 2025

Planification, objectifs et gouvernance

Un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être élaboré et maintenu en vigueur par les municipalités régionales de comté (MRC) et doit être révisé tous les 7 ans. Le PGMR 2023-2030, PGMR de 3^e génération, de la MRC d'Argenteuil est entré en vigueur le 14 juin 2023.

Tout d'abord, la planification du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil est basée sur différentes politiques et stratégies gouvernementales :

- **La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles** ayant comme objectifs de :
 - Mettre un terme au gaspillage des ressources;
 - Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la stratégie énergétique du Québec;
 - Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

- **Le Plan d'action 2019-2024** ayant comme objectifs de :
 - Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant;
 - Recycler 75 % du papier, carton, verre, plastique et métal;
 - Recycler 60 % des matières organiques;
 - Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

- **La Stratégie de valorisation de la matière organique** ayant comme objectifs de:
 - Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;
 - Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025;
 - Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;
 - Réduire de 270 000 tonnes équivalentes de CO² les émissions de GES en 2030.

L'objectif du présent document est de présenter un bref portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire ainsi que les actions réalisées en 2025, dans le cadre du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil.

Portrait du territoire

Les données du bilan de masse 2025, présentes dans le portrait suivant, proviennent du Portail GMR mis sur pied par la MRC d'Argenteuil en 2020, afin de faciliter la collecte de données en lien avec la gestion des matières résiduelles auprès de ses municipalités constituantes.

La MRC d'Argenteuil réunit neuf municipalités, soit les villes de Lachute et Brownsburg-Chatham, les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, de Mille-Isles et de Saint-André-d'Argenteuil, le Village de Grenville et les cantons de Gore, de Harrington et de Wentworth, sur un territoire couvrant 1 339 km². Sa population totale permanente est évaluée à 38 470 habitants pour 2025, selon le décret de population no. 1792-2024 publié dans la Gazette officielle. Toutefois, sa démographie est grandement influencée par la population saisonnière, qui peut dans certaines municipalités doubler durant la saison estivale. Selon les données du bilan de masse de 2025, la saison estivale attire près de 8 000 citoyens additionnels. Trois des neuf municipalités sont membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM), soit les plus peuplées : Lachute, Brownsburg-Chatham ainsi que Saint-André-d'Argenteuil. À elles seules, elles comptent près de 71 % de la population totale de la MRC.

Toujours selon le bilan de masse de 2025, on retrouverait plus de 1000 ICI sur le territoire d'Argenteuil, dont un peu plus de 60 % seraient situés à Lachute. Le service de collecte porte-à-porte pour les matières recyclables et organiques est accessible à l'ensemble des ICI situés dans les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham, dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et de Grenville-sur-la-Rouge, ainsi que dans le village de Grenville, ce qui représente plus de 95 % des ICI de la région. Cependant, ce ne sont pas tous les ICI qui participent aux collectes municipales de matières organiques et de matières recyclables, même si celles-ci sont offertes par les municipalités, car certains d'entre eux peuvent avoir des besoins qui dépassent les services offerts par leur municipalité et utilisent un service privé pour la gestion de leurs matières résiduelles.

Concernant le secteur résidentiel, le service n'est pas uniformisé sur le territoire, étant donné les réalités géographiques et les particularités propres à chacune des municipalités. En 2025, toutes les municipalités offraient un service aux citoyens pour les 3 voies (déchets, matières recyclables et compostables), selon différents modes dépendamment de l'endroit : porte-à-porte par bac roulant, composteurs domestiques et par apport volontaire en conteneurs.

En terminant, selon les données transmises par les 9 municipalités du territoire, le coût de la gestion des matières résiduelles en 2025 s'élève à plus de 4 177 000 \$, pour un total de plus de 22 000 tonnes de matières sont générées, toutes filières confondues. Quant à lui, l'enfouissement gruge près de 43 % de la facture. Le bilan 2025 démontre encore une fois l'importance d'investir dans les outils d'information, de sensibilisation et d'éducation ou à réfléchir à des stratégies plus insistantes pour changer le geste de mettre aux poubelles des matières qui peuvent être réutilisées, recyclées ou valorisées. En somme, près de 58 % des matières résiduelles produites sur le territoire se retrouvent encore à l'enfouissement.

Actions réalisées en 2025

Vous trouverez ci-dessous une liste des principales actions mises en œuvre en 2025, dans le cadre du PGMR 2023-2030. Bien que non exhaustives, toutes les actions de mise en œuvre sont également mentionnées dans le tableau du bilan des actions de mise en œuvre du PGMR pour l'année 2025, en annexe du présent rapport annuel.

Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire

- La MRC d'Argenteuil a octroyé, en 2024, un mandat de services professionnels pour l'accompagnement des entreprises industrielles de son territoire pour effectuer une transition vers des pratiques durables qui s'est poursuivi en 2025;
 - De ce mandat découle l'accompagnement de 10 industries de la MRC d'Argenteuil sous plusieurs thématiques en économie circulaire, comme la caractérisation de produits, des projets de recyclage de matériaux non standards et l'optimisation de pratiques durables.
- En 2025, des démarches pour organiser une journée d'ateliers de formation de design industriel responsable ont été portées par le Synerlab. Cette journée d'ateliers a pour but d'informer les industries sur le développement de compétences en design durable, la pensée virtuelle et prototypage responsable, afin de soutenir la transition vers des modèles d'affaires écoresponsables, et ce, dans un contexte économique où la transition écologique et circulaire devient un levier essentiel de compétitivité. La journée d'ateliers de formation a eu lieu en début d'année 2026.
- Dans le cadre d'une entente sectorielle à l'échelle de la région des Laurentides, porté par Synergie Économique Laurentides (SEL), le projet de Stratégie régionale en économie circulaire s'est poursuivi en 2025. Les efforts ont porté principalement sur la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action visant à déployer l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides, y compris dans la MRC d'Argenteuil. Les projets portaient sur des thématiques telles que le réemploi, la déconstruction, la gestion du bois, la propulsion de startup et projets émergents en économie circulaire, la création d'une cohorte d'industries pour déployer l'économie circulaire sur le territoire, etc.
- La MRC d'Argenteuil a participé activement à plusieurs projets de la Feuille de route en économie circulaire portée par SEL, dont l'élaboration de plusieurs livrables, soit :
 - Répertoire des ressources en réemploi et en réparation;
 - Aide-mémoire : clauses d'appel d'offres public en déconstruction;
 - Stratégie de changement de comportement;
 - Guide des bonnes pratiques et mesures exemplaires pour les municipalités.
- Dans le cadre de l'entente sectorielle en économie circulaire dans les Laurentides, ce sont 46 organisations sur le territoire, dont la MRC d'Argenteuil, qui ont été mobilisées. Parmi ces organisations, on retrouve 4 écocentres et infrastructures œuvrant en gestion des matières résiduelles, 25 ICI, 11 organismes municipaux, 2 startups et un centre en recherche et innovation.

Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR

- Les services de collecte porte-à-porte pour les matières organiques ont été maintenus à Brownsburg-Chatham, Grenville, Grenville-sur-la-Rouge, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil en 2025.
- Les cantons de Gore et de Wentworth ainsi que la municipalité de Mille-Isles ont poursuivi l'utilisation de conteneurs d'apport volontaire pour la collecte de leurs matières organiques. On retrouvait, en 2025:
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Gore;
 - 6 conteneurs d'apport volontaire à Wentworth;
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Mille-Isles.
- La municipalité du Canton de Harrington a poursuivi ces démarches vers l'implantation d'une collecte de matières organiques par apport volontaire. La collecte a officiellement débuté en juin 2025. On retrouvait donc en 2025 ;
 - 13 conteneurs d'apport volontaire à Harrington.
- La Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) et la Coopérative Tricentris ont conclu une entente confiant à Tricentris l'exploitation et la gestion d'un nouvel écocentre régional, destiné à desservir les citoyens de Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil.

Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire

- En 2025, trois rencontres du comité de mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil ont été tenues, soit en janvier, en mai et en octobre 2025.
- Certains règlements municipaux et permis de démolition exigent la valorisation et/ou le recyclage des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) donc, que ceux-ci passent par un centre de tri de matériaux CRD.
- Lors de l'émission de permis de construction, rénovation ou démolition, le Village de Grenville octroie un montant forfaitaire pour la location d'un conteneur avec un centre de tri des matériaux CRD.
- La majorité des bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil effectuent la collecte des matières recyclables, des matières organiques ainsi que d'autres matières, par exemple les piles et les bouchons de liège.
- En 2025, une troisième phase d'amélioration du portail de données en gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil a été réalisée. Plusieurs des modifications effectuées permettront de préciser la collecte de données provenant des municipalités. Les commentaires en lien avec le portail GMR sont collectés tout au long de l'année.

- Entrée en vigueur d'un règlement sur la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Lachute. De plus, la Ville de Lachute a mis sur pied un programme de financement pour le remplacement des installations septiques non-conformes.

Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR

- Distribution de sacs à fruits et légumes, de sacs à collations et de couvre-bols réutilisables à l'image de la campagne de sensibilisation du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, et la tenue d'activités sur le tri des matières résiduelles aux journées de l'environnement qui se sont déroulées dans certaines municipalités au printemps et à l'été 2025.
- Les municipalités de la MRC d'Argenteuil, pour la plupart, informent et sensibilisent leurs citoyens au travers d'infolettres, de publications sur les réseaux sociaux et à l'aide des calendriers de collectes de matières résiduelles.
- Publications Facebook de la MRC d'Argenteuil sur la gestion des matières résiduelles concernant :
 - L'entrée en vigueur de la modernisation de la collecte sélective et le fonctionnement de la collecte de récupération :
 - Matières acceptées;
 - Disposition des bacs de récupération lors de la collecte;
 - Disposition des contenants d'exception dans les points dédiés;
 - Jeu de tri de la campagne Bac Impact;
 - Autres visuels fournis par Éco Entreprises Québec dans le but de communiquer les informations en lien avec la collecte sélective.

La plupart des publications effectuées par la MRC en lien avec la modernisation de la collecte sélective ont été partagées par les municipalités sur leurs réseaux sociaux, infolettres ou cybermémos.

- L'ajout des contenants de boisson en plastique à la consigne et informations générales sur le fonctionnement;
- Mise à jour des informations concernant les organismes de réemploi et points de dépôts du territoire sur le site web 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil;
- Une Brigade des bacs de la Coopérative Tricentris a été mandatée, à la fin de l'année 2025, par la MRC d'Argenteuil et la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) afin d'effectuer un contrôle des bacs de récupération sur le territoire. Le contrôle sera effectué à l'été 2026.



JUIN 2026
Service de l'Environnement

Rapport de suivi de la mise en œuvre pour l'année 2025 du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil

Mesures du PGMR 2023-2030	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire				
1.1 Poursuivre la consultation des ICI				
<p>Activités d'ISÉ incluant la mise à jour régulière de l'onglet ICI du site 3-2-1-0.com, la création de contenu spécifique aux ICI, et la promotion des bons coups (voir mesure 4.1)</p>	MRC	2023-2030	En cours	<p>La MRC d'Argenteuil a poursuivi la mise à jour du site web 3-2-1-0.com, où l'on retrouve un onglet ICI, présentant divers outils et ressources en gestion des matières résiduelles. Il y a également eu l'ajout d'informations en lien avec les nouvelles directives concernant la modernisation de la collecte sélective des matières recyclables.</p> <p>Synergie Économique Laurentides (SEL) effectue de la sensibilisation auprès des industries et des commerces, en lien avec l'économie circulaire. SEL fait la promotion des bons coups et des initiatives dans les Laurentides, et présente également les avancements des projets composant la Feuille de route en économie circulaire, sur leur page Facebook et LinkedIn.</p>
<p>Explorer des partenariats (municipaux ou entre ICI) pour le déploiement de nouveaux services</p>				<p>Une base de données est remplie à la suite de chaque visite dans les industries, les commerces et les institutions effectuée dans le cadre de l'accompagnement en gestion des matières résiduelles, offert par la MRC d'Argenteuil.</p>
<p>Mesurer la génération des matières résiduelles chez chaque organisation accompagnée et consigner l'information dans un outil informatique approprié</p>				<p>Un accompagnement aux industries des Laurentides est offert par Synergie Économique Laurentides pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, notamment en lien avec la gestion des plastiques et autres matières particulières. Cet accompagnement a pour but d'établir un diagnostic, de proposer des priorités d'actions, de promouvoir les pratiques écoresponsables et mettre en lumière les opportunités.</p> <p>Dans le cadre du projet de mise en œuvre de la Feuille de route en Économie circulaire de Synergie Économique Laurentides, un parcours de formation a été mis en place afin d'accompagner les industries dans la transition vers une économie circulaire à travers leurs opérations. Cette cohorte circulaire a présenté 4 ateliers de formation sous les thématiques de la gouvernance environnementale, la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles, l'approvisionnement responsable et l'optimisation des opérations. Une industrie d'Argenteuil a pris part à ce parcours de formation au courant de l'année 2025.</p> <p>Dans le cadre de l'accompagnement ICI par la MRC, une rencontre de suivi a été organisée avec l'École secondaire Polyvalente Lavigne pour poursuivre la mise en place de bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles.</p>
1.2 Poursuivre le déploiement de l'économie circulaire				
<p>Adapter l'accompagnement à chaque sous-secteur: industriel, commercial et institutionnel</p>	MRC	2023-2030	En cours	<p>La mise en œuvre de la Stratégie régionale en économie circulaire portée par Synergie Économique Laurentides et de la Feuille de route en économie circulaire s'est poursuivie, afin d'effectuer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides et dans la MRC d'Argenteuil. Différents projets ont été réalisés sur des thématiques, telles que le réemploi, la déconstruction, la gestion du bois, la propulsion de startups et projets émergents en économie circulaire, la création d'une cohorte d'industries pour déployer l'économie circulaire sur le territoire.</p>

<p>Adapter l'accompagnement à chaque sous-secteur: industriel, commercial et institutionnel</p>	<p>MRC</p>	<p>2023-2030</p>	<p>En cours</p>	<p>De plus, plusieurs livrables issus des projets de cette feuille de route ont été partagés à nos municipalités, notamment, un résumé des projets de déconstruction qui ont eu lieu sur le territoire pour inspirer de meilleures pratiques, un aide-mémoire sur les clauses de déconstruction pouvant être utilisées dans un processus d'appel d'offres public, un guide des bonnes pratiques et des mesures d'exemplarité municipales en économie circulaire ainsi qu'un document présentant une stratégie de changement de comportements en gestion des matières résiduelles et en économie circulaire. La MRC d'Argenteuil a participé activement à l'élaboration de ces différents livrables au courant de l'année 2025.</p> <p>La MRC d'Argenteuil a octroyé un mandat de services professionnels pour l'accompagnement des entreprises industrielles de son territoire pour effectuer une transition vers des pratiques durables. De ce mandat découle l'accompagnement de 10 industries de la MRC d'Argenteuil sous plusieurs thématiques en économie circulaire, comme la caractérisation de produits, des projets de recyclage de matériaux non standards et l'optimisation de pratiques durables.</p> <p>En 2025, des démarches pour organiser une journée d'ateliers de formation de design industriel responsable ont été portées par le Synerlab. Cette journée d'ateliers a pour but le développement de compétences en design durable, la pensée virtuelle et prototypage responsable, afin de soutenir la transition vers des modèles d'affaires écoresponsables, et ce, dans un contexte économique où la transition écologique et circulaire devient un levier essentiel de compétitivité. La journée d'ateliers de formation a eu lieu en début d'année 2026.</p>
<p>Cibler des occasions pour créer des synergies de matières résiduelles entre les entreprises</p>	<p>MRC</p>	<p>2023-2030</p>	<p>En cours</p>	<p>Dans le cadre de la Stratégie régionale en économie circulaire pour la région des Laurentides, propulsée par Synergie Économique Laurentides, ce sont 3 référencements de Startups vers le Synerlab qui ont été effectués.</p> <p>Une Startup a également été créée dans le cadre de la Feuille de route en économie circulaire, soit RouLIB, une entreprise dédiée à la réparation des équipements de plein air.</p> <p>En février 2025 s'est tenu un événement de Déjeuner-causerie organisé par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, en collaboration avec Synergie Économique Laurentides. Plusieurs acteurs en gestion des matières résiduelles et en économie circulaire étaient présents, dont des récupérateurs, des infrastructures de tri des matières résiduelles, des acteurs du secteur municipal, dont des élus, des directeurs généraux, et des professionnels ainsi que des industries ayant à cœur l'économie circulaire et la GMR.</p>
<p>Poursuivre le financement de partenaires spécialisés</p>				<p>Poursuite de l'Entente sectorielle entre plusieurs MRC des Laurentides, portée par Synergie Économique Laurentides. Cette entente comprend le projet de Stratégie régionale en économie circulaire et une feuille de route en économie circulaire qui en découle. Au total, 9 projets ont été mis en œuvre en 2025, dans le cadre de cette entente, sous des thématiques telles que le réemploi, la déconstruction, et l'activation du territoire.</p>
<p>Promouvoir et étendre les projets Synerlab et Synercité</p>				<p>Le Projet de Centre d'innovation en économie circulaire, Synerlab, porté par le service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, poursuit ses activités afin d'accompagner des entreprises innovantes dans la concrétisation de leurs projets en économie circulaire.</p>
<p>Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation de matières résiduelles</p>				
<p>1.3 Améliorer la performance du secteur ICI</p>				
<p>En lien avec la mesure 1.1, étendre la desserte municipale en collecte et traitement des matières organiques aux ICI là où applicable en priorisant les plus grands générateurs</p>	<p>Municipalités et villes</p>	<p>2023-2030</p>	<p>En cours</p>	<p>Gore : Ajout d'un conteneur d'apport volontaire au centre communautaire pour faciliter la gestion des matières organiques.</p>
<p>Évaluer les incitatifs à la participation des ICI pour renseigner l'évolution du service</p>				

Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR

2.1 Offrir un service municipal de gestion de la matière organique dans les municipalités

Acquérir et distribuer les contenants nécessaires	Grenville-sur-la-Rouge et Harrington	2023-2024	Terminé	
Communiquer le nouveau service aux citoyens et ICI desservis				
Conclure une entente pour le traitement des MO collectées				
Effectuer une caractérisation des résidus envoyés à l'élimination afin de mieux connaître la composition de ceux-ci			Non débutée	
Mettre à jour le choix du mode de service approprié (collecte de porte à porte ou compostage domestique et apport volontaire)	Grenville-sur-la-Rouge et Harrington	2023-2024	Terminé	Certaines des municipalités offrant un service de collecte des matières organiques par apport volontaire souhaitent étudier la possibilité de modifier le type de collecte actuel, par une collecte porte-à-porte, considérant l'augmentation de la population et la popularité des points de collectes communautaires en matières organiques. Des démarches seront effectuées en ce sens en 2026.
Prévoir la fréquence de collecte des contenants, prévoir le service de collecte				

2.2 Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et des matières organiques chez les villégiateurs et touristes

Adapter l'ISÉ	Municipalités et villes	2023-2025	En cours	Gore : Publication et promotion d'une saine gestion des matières résiduelles, en saison estivale, lors d'évènement comme la journée de l'environnement.
Adapter les outils de collecte à la clientèle (présence de toutes les collectes et de contenants requis, fréquence et jour de collecte adaptée)				Gore : Effectue deux collectes pour le recyclage dans la semaine, soit le mardi (zone bleue) et le jeudi (zone blanche) pour accommoder un plus grand nombre de résidents.
Étudier la situation pour cerner les obstacles à la participation spécifiques				La brigade des bacs de récupération de la Coopérative Tricentris qui sera présente sur le territoire en de la MRC d'Argenteuil, en 2026, sera en mesure de discuter avec les résidents des secteurs de villégiature en lien avec la gestion de leurs matières recyclables. Donc, cette activité pourra permettre la collecte de données au niveau des freins de participation à la collecte sélective et autres collectes de matières résiduelles.
Évaluer la pertinence d'assigner une ressource d'accompagnement à ce secteur				Un mandat a été donné, en 2025, à la Coopérative Tricentris afin d'effectuer le contrôle des bacs de récupération dans les municipalités du Canton de Gore, de Harrington, de Wentworth, du Village de Grenville et de Mille-Isles. Cette brigade sera assignée, entre autres, aux secteurs de villégiature du territoire de la MRC d'Argenteuil. La brigade des bacs bleus effectuera ses activités à l'été 2026.

2.3 Desservir les multilogements

Adapter l'ISÉ	Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-Argenteuil	2023-2030	En cours	
Assurer la desserte municipale de l'ensemble des multilogements pour chacune des collectes				Toutes les municipalités ayant des multilogements sur leur territoire offrent minimalement un service en bacs roulants afin de desservir les multilogements (de façon volontaire). Grenville : Lors de construction de multilogements, le propriétaire est contacté à savoir combien de bacs roulants de compostage sont nécessaires pour la desserte des logements. De plus, les mini bacs de cuisine sont offerts gratuitement, par la municipalité, à chaque logement.
Identifier les freins à la participation, le cas échéant, dans une optique d'amélioration continue				
Mesurer la participation des multilogements aux collectes				

2.4 Effectuer une veille sur les besoins de nouvelles collectes de matières résiduelles.				
En lien avec les mesures 1.1 et 2.5, identifier les besoins émergents pour des collectes spécifiques, ex: plastique agricole, styromousse, matelas, carton, vinyle, etc.	Municipalités, villes et MRC	2023-2030	En cours	Gore : Dans le cadre de ses activités de gestion de l'Écocentre Les Bons Voisins, qui dessert également le Canton de Wentworth et la municipalité de Mille-Isles, le Canton de Gore a recueilli les commentaires et les suggestions des usagers concernant les améliorations potentielles à apporter à l'écocentre. Il aimerait, entre autres, ajouter la collecte de styromousse dans le cadre d'une entente avec Éco Entreprises Québec.
Établir les services de collecte ou d'apport volontaire nécessaires, ou soutenir leur implantation par des partenaires	Municipalités, villes et MRC	2023-2030		La Régie Intercommunale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) et la Coopérative Tricentris ont conclu une entente confiant à Tricentris l'exploitation et la gestion d'un nouvel écocentre régional, destiné à desservir les citoyens de Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. La MRC d'Argenteuil effectue la collecte des crayons et des piles usagées auprès des membres du personnel. Mille-Isles : Récupération de crayons, de piles et de cellulaires non fonctionnels ou inutilisés, à l'Hôtel de Ville de la municipalité.
2.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution des matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.)				
Activités d'ISÉ ciblées	MRC	2024-2030	En cours	
Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les écocentres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place				Dans le cadre du projet de consolidation du réemploi de la Feuille de route en économie circulaire de Synergie Économique Laurentides, une rencontre entre les ressourceries de la MRC a été organisée afin de mettre en relation les acteurs de réemploi et favoriser le soutien entre ces organismes. Ce sont 3 organismes de réemploi qui ont participé à la rencontre pour discuter de leur situation et des enjeux rencontrés ainsi que de partager les bons coups et les possibilités de collaboration. Du même coup, la rencontre s'est tenue en partie à la Ressourcerie Recypro, ce qui a permis aux participants de voir la réalité d'une autre ressourcerie, et observer leur fonctionnement. Une visite de la Friperie-Bazar Carillon, située à Saint-André-d'Argenteuil, a été effectuée afin de recueillir des informations sur leur fonctionnement, leurs besoins et les enjeux rencontrés au quotidien dans la gestion de la ressourcerie.
Étudier la possibilité d'établir un service de collecte sur appel municipalisé ou en partenariat avec un organisme œuvrant en réemploi (encombrants)				Le Canton de Wentworth effectue deux collectes d'encombrants par année, afin que les matières soient envoyées à l'écocentre Les Bons Voisins. Les matières en bonne condition peuvent se trouver à l'organisme les Trésors du Dôme une ressourcerie accessible aux citoyens de Wentworth, Mille-Isles et Gore.
2.6 Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables (aliments)				
Faire la promotion des initiatives qui contrent le gaspillage alimentaire et appuient la sécurité alimentaire (voir mesure 4.1)	MRC	2023-2030	En cours	
Participation de la MRC à la Table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS).				La MRC d'Argenteuil est représentée par un membre de son équipe à chacune des rencontres de la Table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS).
2.7 Améliorer le taux de valorisation des RDD				
Établir un service qui permet le détournement de l'enfouissement des RDD visés à la suite de l'évaluation	Municipalités et villes	2025-2030	En cours	La plupart des RDD sont récupérés dans les écocentres des municipalités. C'est une pratique qui est assez courante pour les citoyens d'amener leurs résidus domestiques dangereux dans les écocentres.
Évaluer les meilleures méthodes pour détourner de l'enfouissement les RDD non soumis à la responsabilité élargie des producteurs (REP)				Gore : Réflexion de la municipalité de Gore à ajouter la collecte de certains RDD non récupérés à l'écocentre ou à proposer aux citoyens des points de dépôt existants.
Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire				
3.1 Établir la meilleure structure de gouvernance en GMR				
Analyser les forces et les faiblesses du système actuel de gestion des matières résiduelles	MRC	2023	Terminé	

Étudier les regroupements de services ou de territoires pour des fins de GMR	MRC	2023	En cours	Certaines municipalités sur le territoire de la MRC souhaitent explorer, dans les prochaines années, d'autres possibilités de regroupement en termes de gestion des matières résiduelles.
Poursuivre la réflexion sur la compétence partielle ou totale en GMR à la MRC en tenant compte des réalités démographiques, géographiques et organisationnelles des municipalités et villes				
3.2 Harmoniser et mettre à jour périodiquement le cadre réglementaire local en GMR				
Harmoniser la réglementation locale en GMR	Municipalités et villes	2023	Terminé	La réglementation est harmonisée avec les mesures et actions de mise en œuvre du PGMR 2023-2030.
Vérifier la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF	Municipalités et villes	2023	Non débutée	
3.3 Améliorer le suivi des destinations des boues de fosses septiques				
Évaluer la possibilité de mettre sur pied un programme de suivi sur les destinations et la valorisation des boues de fosses septiques	Municipalités et villes	2023-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre du programme, si évalué pertinent			En cours	Grenville-sur-la-Rouge : Chaque printemps la municipalité génère une liste des vidanges qui sont dues afin de s'assurer que celles-ci soient effectuées périodiquement sur le territoire et qu'aucune contamination n'a lieu. Lachute : Entrée en vigueur d'un règlement sur la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Lachute. De plus, la Ville de Lachute a mis sur pied un programme de financement pour le remplacement des installations septiques non-conformes.
3.4 Assurer que les boues municipales provenant des installations de traitements des eaux usées soient recyclées				
Poursuivre l'inclusion d'une obligation de valoriser les boues municipales dans les appels d'offres municipaux pour les étangs aérés	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Grenville : S'assure de l'inclusion d'une obligation de valorisation des boues municipales dans les appels d'offres pour l'extraction des boues.
3.5 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures écofiscales basées sur le principe de pollueur-payeur				
En lien avec les mesures 3.1 et 3.4 et à la suite de la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne, évaluer les possibilités et modalités d'une instauration de mesures écofiscales basées sur le principe pollueur-payeur	Municipalités, villes et MRC	2026-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation				
3.6 Évaluer les coûts et bénéfices de l'implantation d'une collecte intelligente				
En lien avec la mesure 3.1 et 3.3 valider l'utilité et le coût du déploiement de la collecte intelligente	Municipalités et villes	2026-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation				
3.7 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en gestion des travaux publics				
Analyser les méthodes appropriées de traçabilité des résidus, notamment pour les CRD	Municipalités et villes	2023-2030	Non débutée	
Assurer la valorisation des matières sous responsabilité municipale (ex. gestion de l'entretien ménager des bâtiments municipaux, etc.)			En cours	Gore : Le tri des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux et lors des événements est réalisé très efficacement.
Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri				Grenville-sur-la-Rouge : La personne responsable du nettoyage des bâtiments municipaux s'assure de disposer des matières résiduelles dans les contenants appropriés.
Inclure une obligation d'utilisation de matières recyclées dans les travaux municipaux				Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Mille-Isles et Wentworth: Envioient systématiquement les matériaux CRD générés par des travaux municipaux dans un centre de tri de matériaux CRD. Grenville : Demande l'intégration de verre recyclé, dans les travaux de réfection des trottoirs.

Poursuivre l'implantation des équipements de récupération (MR et MO) dans les bâtiments municipaux et les aires publiques	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	La majorité des bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil effectuent la collecte des matières recyclables et organiques.
3.8 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en politiques de gestion et en transparence administrative				
Adopter et communiquer les politiques de développement durable adaptées aux besoins locaux	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Lachute : La Ville de Lachute détient une politique de développement durable depuis 2019.
Améliorer régulièrement l'outil MRC utilisé annuellement pour recueillir les données en GMR des municipalités locales				Gore : La municipalité détient une Politique environnementale et une Politique des événements écoresponsables pour les événements ayant lieu dans la municipalité, avec une certification personnalisée.
Maintenir les accès aux infrastructures de GMR sur le territoire				En 2025, une troisième phase d'amélioration du portail de données en gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil a été réalisée. Plusieurs des modifications effectuées permettront de préciser la collecte de données provenant des municipalités. Les commentaires en lien avec le portail GMR sont collectés tout au long de l'année.
Rendre publics les indicateurs de performance municipale en GMR (incluant de façon facultative l'adhésion à des programmes de reconnaissance provinciaux ou locaux)	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Les municipalités, les ICI et les citoyens ont accès aux infrastructures en gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Le présent bilan et ceux antérieurs sont partagés sur le site web de la MRC d'Argenteuil, et sont accessibles à tous. Élaboration d'un bilan de la gestion des matières résiduelles sur le territoire pour l'année 2023, par la MRC d'Argenteuil. Gore : Des statistiques concernant la collecte des matières résiduelles et l'écocentre sont partagées aux citoyens dans le journal mensuel <i>Express de Gore</i> .
3.9 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri.				
Adapter l'approche retenue pour les citoyens et les entrepreneurs en fonction de l'ampleur des travaux	Municipalités et villes	2023-2024	En cours	Gore : Règlement 257, relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Canton de Gore, prévoit une exigence pour que les résidus de démolition soient récupérés, recyclés et/ou valorisés et qu'ils passent par un centre de tri de matériaux. Mille-Isles : On retrouve dans les permis de démolition une obligation d'envoyer les matières dans un centre de tri de résidus CRD. Wentworth : Encourage à la disposition des matériaux CRD dans des centres de tri spécialisés. Demande des preuves de disposition des matériaux CRD, lors de projet de démolition complète. Grenville : Lors de l'émission de permis de construction, rénovation ou démolition, la municipalité octroie un montant forfaitaire pour la location d'un conteneur avec un centre de tri des matériaux CRD.
Déterminer le juste équilibre entre la réglementation et d'autres incitatifs			Non débutée	
3.10 Poursuivre les activités du comité de suivi du PGMR				
Assurer des suivis par le comité au conseil de la MRC	MRC	2023-2030	En cours	Lorsque pertinent, le conseil de la MRC est mis au fait des avancées du comité de mise en œuvre du PGMR.
Déterminer une fréquence de rencontres adaptée aux besoins du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2030			En cours	En 2025, il y a eu trois rencontres de comité PGMR, soit en janvier, en mai et en octobre 2025. La fréquence des rencontres sera déterminée, chaque année, selon les besoins de suivi du PGMR et les projets en cours nécessitant des rencontres plus fréquentes.
Former le comité de suivi du PGMR ou assigner la responsabilité à un comité existant			Terminé	Le comité de mise en œuvre du PGMR a été créé en 2024.

Poursuivre le réseautage et les visites terrain auprès des acteurs en GMR présents sur le territoire	MRC	2023-2030	En cours	Visite de deux organismes de réemploi sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.
Tenir des rencontres de suivi périodiques				Nomination de la MRC d'Argenteuil et participation aux comités de suivi des odeurs et de vigilance du lieu d'enfouissement technique (LET) de Lachute. Dans le cadre de ces deux comités, une visite annuelle des infrastructures du LET est effectuée en juin. En 2025, trois rencontres de comité de mise en œuvre du PGMR ont été tenues en janvier, en mai et en octobre 2025.
Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR				
4.1 Maintenir une campagne d'information de sensibilisation et d'éducation continue à l'échelle de la MRC				
Bonifier le site Internet 3-2-1-0.com (MRC)	MRC	2023-2030	En cours	<p>Modifications des sites web des municipalités et de la MRC ainsi que des outils d'ISÉ en lien avec la modernisation de la collecte sélective.</p> <p>Mise à jour de la nouvelle sur le site web du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, concernant la modernisation de la consigne au Québec.</p> <p>Mise à jour des informations des organismes de réemploi sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.</p> <p>Mise à jour des calendriers de collectes de matières résiduelles pour l'année 2025.</p> <p>Réponse aux demandes citoyennes sur la boîte courriel du 3-2-1-0.com.</p>
En lien avec les mesures 1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6 et 4.2 adapter les outils de communication	MRC	2023-2030	En cours	<p>Publications sur le Facebook de la MRC d'Argenteuil ayant comme sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entrée en vigueur de la modernisation de la collecte sélective et le fonctionnement de la collecte de récupération (matières acceptées, disposition des bacs, contenants d'exception, jeu de tri de la campagne Bac Impact et autres visuels fournis par Éco Entreprises Québec dans le but de communiquer les informations en lien avec la collecte sélective). La plupart des publications effectuées par la MRC en lien avec la modernisation de la collecte sélective ont été partagées par les municipalités sur leurs réseaux sociaux; - L'ajout des contenants de boisson en plastique à la consigne et informations générales sur la consigne. <p>Les municipalités de la MRC d'Argenteuil, pour la plupart, informent et sensibilisent leurs citoyens au travers d'infolettres, de publications sur les réseaux sociaux et à l'aide des calendriers de collectes de matières résiduelles.</p> <p>En 2025, il y a eu une mise à jour de l'affichage dans les deux bâtiments de la MRC d'Argenteuil, en lien avec les matières recyclables, compostables et les déchets.</p> <p>De nouvelles affiches ont été réalisées pour les conteneurs d'apport volontaire de matières organiques situés dans les municipalités de Canton de Gore, de Harrington et de Wentworth.</p> <p>Mise à jour de la carte interactive des points de dépôt d'apport volontaire en matières organiques sur le 3-2-1-0.com.</p>
Établir et maintenir à jour un bottin électronique de récupérateurs, points de dépôts de matières et entrepreneurs de collecte du territoire et des environs				À la suite de visites dans des organismes de réemploi sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, une mise à jour des informations disponibles sur le 3-2-1-0.com a été effectuée.

Établir une collaboration avec différents partenaires de diffusion et de rétroaction (tel que les associations de lacs pour la clientèle de villégiature) pour optimiser la propagation de l'ISÉ adaptée aux différents groupes identifiés	MRC	2023-2030	Non débutée	
Évaluer la pertinence de mettre sur pied une patrouille verte			En cours	<p>Wentworth : En 2025, le Canton de Wentworth a mandaté la Coopérative Tricentris afin d'effectuer un contrôle de la qualité du tri des matières recyclables sur son territoire à l'aide d'une Brigade des bacs qui observait les bacs bleus et remettait des accroche-portes aux citoyens pour les sensibiliser en mentionnant les bons coups et les choses à améliorer.</p> <p>Une Brigade des bacs de la Coopérative Tricentris a été mandatée, à la fin de l'année 2025, par la MRC d'Argenteuil (pour le Canton de Gore, le Village de Grenville, le Canton de Harrington, le Municipalité de Mille-Isles et le Canton de Wentworth) et la RIADM (pour la Ville de Brownsburg-Chatham, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, la Ville de Lachute et la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil) afin d'effectuer un contrôle des bacs de récupération sur le territoire. Le contrôle sera effectué à l'été 2026.</p>
4.2 Inciter la population à adopter la réduction à la source				
Adhérer à des campagnes existantes qui visent la réduction à la source	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la MRC a fait tirer des sacs de fruits et légumes réutilisables à l'effigie de la campagne de communications 3-2-1-0.com.
Appuyer le bannissement pancanadien des plastiques à usage unique			Non débutée	
En lien avec la mesure 4.1, informer et sensibiliser les citoyens sur la réduction à la source			En cours	<p>Participation de la MRC d'Argenteuil aux journées de l'environnement des municipalités afin de sensibiliser sur les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles et sur la réduction à la source (Brownsburg-Chatham, Grenville-sur-la-Rouge et Gore en mai 2025, Mille-Isles en août 2025 et Wentworth en septembre 2025).</p> <p>Distribution de couvre-bols, des sacs de fruits et légumes et de sacs à collation réutilisables lors des journées de l'environnement, afin de promouvoir la réduction à la source des emballages et l'utilisation de produits à usage unique.</p> <p>Participation à l'événement de dîner d'accueil de la MRC d'Argenteuil - Kiosque avec un jeu de tri des matières résiduelles et distribution de couvre-bols réutilisables.</p> <p>Gore : La municipalité effectue ponctuellement de l'information et de la sensibilisation à travers leurs différents modes de communication (site web, réseaux sociaux, journal local et événements, etc.).</p>
Favoriser la mise en place de programmes de subvention d'objets réutilisations qui supplantent leurs contreparties jetables				<p>La Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) détient un programme de subvention pour les couches lavables. En 2025, 1 famille de Lachute, 2 familles de Brownsburg-Chatham et 1 famille de Saint-André-d'Argenteuil ont pu bénéficier de cette subvention.</p> <p>Gore : La municipalité détient un programme de subvention pour les couches lavables et les produits d'hygiène personnelle réutilisables.</p>


ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) : Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	Katherine Montminy	Fonction ou titre :	Conseillère en gestion des matières résiduelles
Téléphone :	(450) 562-2474, poste 2355	Adresse courriel :	kmontminy@argenteuil.qc.ca

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

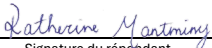

25/06/2026
 Signature du répondant Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				Collecte porte-à-porte						Composteurs domestiques		Apport volontaire					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-9 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant ou limitant significativement le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1 ^{er} juillet 2025	Desserte des ICI assimilables au 1 ^{er} juillet 2025 (oui/non)	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1 ^{er} juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1 ^{er} juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires	Début	Fin
76043	Brownsburg-Chatham (V)	4150	Non	Bacs bruns	4290	Oui	37	01/2025	12/2025	NA		NA		NA	NA		
76025	Gore (CT)	1868	Non		NA		NA			15	05/2019	128	05/2025	8	8	01/2025	12/2025
76055	Grenville (VL)	796	Non	Bacs bruns	996	Oui	37	01/2025	12/2025	NA		NA		NA	NA		
76052	Grenville-sur-la-Rouge (M)	2265	Non	Bacs bruns	1064	Oui	36	01/2025	12/2025	1012	04/2024	NA		NA	NA		
76065	Harrington (CT)	1485	Non	Bacs bruns	34	Oui	38	01/2025	12/2025	300	07/2016	300	07/2016	13	13	06/2025	12/2025
76020	Lachute (V)	6543	Non	Bacs bruns	8329	Oui	40	01/2025	12/2025	NA		NA		NA	NA		
76030	Mille-Isles (M)	1085	Non		NA		NA			955	01/2017	1085	08/2025	8	8	01/2025	12/2025
76008	Saint-André-d'Argenteuil (M)	1510	Non	Bacs bruns	1458	Oui	39	01/2025	12/2025	NA		NA		NA	NA		
76035	Wentworth (CT)	837	Non	Bacs bruns	17	Oui	40	01/2025	12/2025	267	07/2017	828	12/2023	6	6	01/2025	12/2025

Nom du PGMR (MRC) :	Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil
---------------------	---

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	Katherine Montminy	Fonction ou titre :	Conseillère en gestion des matières résiduelles
Téléphone :	(450) 562-2474, poste 2355	Adresse courriel :	kmontminy@argenteuil.qc.ca
Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :			
 Signature du répondant		25/06/2026 Date	

2. Gestion des CRD sur le territoire d'application du PGMR

Consignes pour remplir le formulaire :

- Si plus d'une réponse est applicable par question, indiquez vos réponses par ordre d'importance par rapport à votre situation dans les lignes 1, 2 ou 3 prévues à cet effet.
- Bien que toutes les réponses n'invitent pas directement à donner plus de détails en commentaires, nous vous encourageons tout de même à détailler vos réponses pour chacune des questions, le cas échéant.

Questions	Choix de réponses	Commentaires
1. En excluant les projets d'infrastructures routières, comment les municipalités de votre territoire exigent-elles principalement que les résidus de CRD issus des chantiers municipaux soit gérés? (Dans cette question, l'expression « chantiers municipaux » inclut les chantiers réalisés par les employés municipaux et ceux pour lesquels la municipalité est donneuse d'ouvrage.)	1 Gestion des résidus confiée aux entreprises privées responsables des divers chantiers	La gestion des résidus CRD des chantiers municipaux diffère d'une municipalité à l'autre.
	2 Acheminement vers un centre de tri de résidus de CRD	
	3 Envoi des résidus directement à l'élimination	
2. Quel est le principal défi rencontré dans la gestion des résidus de CRD sur votre territoire?	1 Prix de l'élimination moins élevé que celui du tri ou de la valorisation	Autres défis soulevés par les municipalités : La méconnaissance des mécanismes pour intégrer des exigences aux contrats. Beaucoup de matières encore qui n'ont pas de débouchés, notamment les matériaux composites (fibre de verre). Le manque de sensibilisation des entrepreneurs sur la gestion des résidus CRD.
	2 Infrastructures de tri insuffisantes pour accueillir tous les résidus générés	
	3 Manque de débouchés pour les matières triées	
3. Quel outil ou quelle mesure, de la part du gouvernement du Québec, serait le ou la plus utile pour améliorer la gestion des résidus de CRD sur votre territoire? (Veuillez détailler votre réponse dans la colonne « Commentaires ».)	1 Investissements dans les infrastructures de tri et de valorisation	Les coûts de gestion des écocentres sont très élevés, donc les municipalités seraient très favorables à un soutien financier pour les activités de gestion des écocentres municipaux.
	2 Incitatifs financiers pour encourager le tri ou la valorisation	
	3 Nouvelles contraintes réglementaires	
4. Quelle initiative locale a été implantée ou est en cours d'implantation pour détourner les résidus de CRD générés sur votre territoire de l'élimination? (Si des initiatives sont déployées seulement dans certaines municipalités de votre territoire, veuillez préciser les municipalités concernées dans la colonne « Commentaires ».)	1 Construction, gestion ou optimisation des écocentres	Tous les citoyens de nos municipalités ont accès à un écocentre, toutefois, ils sont gérés de différentes façons. La municipalité de Gore gère un écocentre pour leurs citoyens ainsi que ceux de Mille-Isles et Wentworth. Harrington gère un écocentre pour ses citoyens seulement. Par la suite, Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil ont un écocentre partagé qui est sous la responsabilité de la Régie Intermunicipale-Argenteuil-Deux-Montagne, dont la gestion a été confiée à la Coopérative Tricentris. Et en terminant, Grenville et Grenville-sur-la-Rouge ont des ententes avec un écocentre privé pour l'accès de ses citoyens.
	2 Obligations liées aux règlements d'urbanisme (conditions à l'octroi de permis de construction ou de démolition, exigences supplémentaires relatives à l'occupation ou à l'entretien des bâtiments, etc.)	
	3 Obligations liées aux règlements de gestion des matières résiduelles (ex. : interdiction de résidus de CRD dans les bacs à ordures)	
5. Quels sont les services municipaux qui pourraient être implantés ou bonifiés pour réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser davantage les résidus de CRD sur votre territoire?	1 Collecte municipale de résidus de CRD pour un détournement de l'élimination (réemploi, recyclage ou valorisation)	La collecte municipale de résidus CRD serait une très bonne initiative à implanter sur le territoire. Cela dit, la facilité à implanter ce type de service pourrait différer d'une municipalité à l'autre, mais aussi les coûts d'une telle collecte.
	2 Points de dépôts	
	3 Initiatives de réemploi (ex. : ressourcerie)	
6. Quels types de lieux sont particulièrement affectés par les dépôts sauvages de résidus de CRD sur votre territoire?	1 Abords de routes	Il y a aussi beaucoup de dépôts sauvages dans les installations municipales, principalement les écocentres, quand ils sont fermés.
	2 Terrains vacants	
	3 Installations municipales (ex. : entrée d'écocentre ou de lieu d'élimination)	

Renseignements supplémentaires

Avez-vous des commentaires, des projets ou des besoins dont vous souhaitez nous faire part et qui pourraient contribuer à la réflexion du MELCCFP sur la gestion des résidus de CRD au Québec?	
--	--